

le 9 octobre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2014**

**2014 DAC 1393** Subvention (3.000euros) à l'association Centre Medem Arbeter Ring (10e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération , en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Association Centre Medem Arbeter Ring ;

Vu l'avis du Conseil du 10<sup>e</sup> arrondissement, en date du 15 septembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3.000 euros est attribuée à l'Association Centre Medem Arbeter Ring 52, rue René Boulanger 75010 Paris. 2013\_08155 39161

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2014 de la Ville de Paris, chapitre 65, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.